



Monsieur le Président,

Les représentants de la CGT poursuivront par ces quelques propos liminaires.

Tout d'abord, nous souhaiterions avoir :

- une restitution des travaux du séminaire ISST/SA du 14 février ainsi que ceux des séminaires précédents concernant la médecine de prévention et les AS...
- une réponse sur l'évolution des emplois et de leur implantation en 2014 pour lesquels vous avez demandé un arbitrage au Secrétariat Général;

De plus, nous vous rappelons qu'était inscrit à l'ordre du jour du groupe de travail du 6 novembre 2013, un point spécifique concernant la BSITM englobant l'analyse de l'air, les RX, le projet ergonomique, la salle de repos, la salle d'armement ainsi qu'un point sur la surveillance vidéo à la DI que nous ne retrouvons toujours pas à l'ordre du jour du Gt du 21 mars 2014. Si nous continuons sur l'administration douanière, le point sur la réorganisation des directions interrégionales n'a pas été évoqué en CHSCT malgré les différents comités techniques ayant eu lieu dans cette administration.

De même, le point sur les CMR, l'amiante et le plomb, qu'ils s'agissent des sites douaniers ou DGFIP, toujours pointés par la note d'orientation 2014, n'apparaissent pas encore à l'ordre du jour d'un groupe de travail.

Pourtant en ce jour de mise en place de la circulation alternée à Paris, la qualité de l'air, à l'intérieur des bureaux de nos administrations financières, devrait faire l'objet de toute notre attention par la prise de mesures et d'orientations fortes de notre CHSCT.

Idem pour

- le bilan avec l'ergonome de l'aménagement de Necker et de la prévention des TMS sur ce même site,
- le bilan du test patrimonial du 16ème arrondissement,
- le bilan des entretiens professionnels tout particulièrement en regard des RPS,
- la fusion des deux services de contrôle de la redevance audiovisuelle (SCRA) à la DRFIP...

Le point concernant ALTO, à la DNVSF comme le complément d'information concernant la DGFIP, ne sont toujours pas inscrits à l'ordre du jour d'un prochain CHSCT.

Nous exigeons toujours la communication d'un tableau de suivi des activités du CHSCT (et pas seulement d'un strict point de vue budgétaires, mais aussi des actions réalisées et à réaliser), ainsi qu'un tableau de suivi des visites que ce soit l'ISST ou la délégation notamment pour appréhender les différentes réponses de l'administration.

Les points à l'ordre du jour de cette séance du CHSCT concernant le déménagement de la Trésorerie des amendes judiciaires de Bédier et de la fusion d'IFU sur le SIE STE Marguerite soulèvent toujours des interrogations :

- Sur les problèmes de sécurité de la TP amendes sur le site de Bédier et après sont transfert à Belleville puis à Paganini. Les problèmes de condition de travail et de niveau d'emploi dans ce service ne sont toujours pas réglés.
- La fusion d'IFU à STE Marguerite ne répond pas aux attentes réelles des agents et les organisations syndicales ne sont pas dupes d'une gestion empirique de la crise.

Passons maintenant aux questions diverses devant être abordées lors de ce présent CHSCT :

- un point sur les travaux Paganini et ceci bien qu'un groupe de travail spécifique sur l'immobilier DGFIP ait été demandé à la fin de l'année 2013 et réitéré au début de cette année 2014,
- la situation du service du SIE Europe Haussmann sur le site de Londres en regard de l'événement grave survenu sur celui-ci en matière de RPS et de conditions de travail,
- le problème de sécurité concernant l'entrée du site rue des Meunier qui doit être réglé au plus vite,

Nous vous rappelons que nous sommes toujours en attente de l'examen de la situation des accueils sur les sites DGFIP et douaniers au regard des conditions de travail, des horaires de travail et du rapport charge/emploi.

Enfin, il faudra examiner les conditions du déménagement de la DSFP APHP vers l'hôpital Tenon de manière approfondi et envisager une étude ergonomique en amont de l'installation.